



● **FNAB** ●

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Dossier de presse

Bien-être animal

150 éleveurs se fédèrent
à l'initiative du réseau FNAB
pour mettre en œuvre **la 1ère solution**
d'abattage à la ferme en France

FNAB
40 Rue de Malte, 75011 Paris
Téléphone : 01 43 38 38 69
www.fnab.org

Relations Presse
William Lambert
06 03 90 11 19
william@lambertcommunication.com



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Bien-être animal

Les éleveur.euse.s bio innovent avec un projet d'abattage à la ferme

Paris, 07/07/2020. Parce que le bien-être animal fait partie des valeurs fondatrices de l'agriculture biologique, la réglementation encadre strictement les conditions de vie des animaux sur les fermes bio (accès au plein air, alimentation bio sans hormones ni OGM). Mais le cahier des charges européen prévoit aussi la réduction de la souffrance des animaux au strict minimum, y compris pour l'abattage, qui, lui, n'est pas géré par les paysan-ne-s. Afin d'apporter des réponses aux enjeux de bien-être animal y compris sur cette étape de l'abattage, 150 éleveur.euse.s de Loire-Atlantique et de Vendée se fédèrent pour mettre en œuvre la première solution d'abattage à la ferme. Un projet qui s'appuie sur le déploiement d'un caisson mobile relié à une unité de proximité.

Accompagner l'animal jusqu'à l'abattage en supprimant le stress et la douleur

Le moment de l'abattage peut être un facteur de stress et parfois de douleurs pour les animaux d'élevage qui sont séparés de leur lieu de vie et transportés parfois longtemps en raison de la disparition des abattoirs de proximité. « *Nous sommes avant tout motivés par la volonté de pouvoir accompagner jusqu'au bout les animaux qui sont nés, ont été élevés sur nos fermes et dont nous avons pris soin tout au long de leur vie. C'est une façon de leur marquer notre respect et de réduire fortement le stress lié à ce moment* », explique Guylain Pageot, éleveur en Loire Atlantique, porteur du projet.

Le projet développé et soutenu par le groupement des agriculteurs biologiques de Loire Atlantique, consiste dans le déploiement d'une vingtaine de caissons mobiles qui permettront que les deux premières étapes de l'abattage (étourdissement et saignée) soient réalisées sur la ferme, par des professionnels. L'éleveur-euse sera notamment aux côtés de l'animal lors de l'étourdissement. Deux unités fixes seront aussi construites à proximité des élevages, afin d'assurer les étapes suivantes, dans le respect des normes sanitaires.

Un crowdfunding agricole inédit de 1 million d'euros pour une filière reterritorisée

Pour financer ce projet, dont le rayon d'action s'étend sur quatre départements (Loire-Atlantique, nord Vendée, quart sud-est du Morbihan et quart sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine), les éleveur.euse.s ont lancé début juillet la plus importante campagne de crowdfunding jamais initiée pour un projet agricole¹. 300 000 euros seront destinés à la structuration du projet (juridique, financière...) et 700 000 euros à l'investissement dans les deux unités fixes sus-détaillées.

« *Non seulement ce projet répond à des attentes sociétales fortes sur le bien-être animal, mais il va aussi permettre de reconstruire des circuits de proximité pour la viande qui, après la crise du COVID, doivent devenir la troisième voie commerciale pour l'agriculture française* », souligne Guillaume Riou, président de la FNAB.

Contact presse : William Lambert 06 03 90 11 19 / william@lambertcommunication.com

¹ <https://www.miimosa.com/fr/projects/animal-eleveur-euse-ensemble-jusqu-au-bout>

Un projet porté par des éleveur.euse.s, qui allie bien-être animal et filière de territoire



Ludivine, éleveuse à Notre Dame de Monts (85) et membre de l'AALVie, avec ses vaches. © Frédéric Signoret

Alors que 82 % des Français souhaitent que les animaux d'élevage soient abattus à la ferme¹, cette pratique est aujourd'hui totalement inexistante en France. Pourtant, contrairement à l'idée reçue, les textes réglementaires offrent des possibilités, à condition que soient respectées les mêmes normes qui sont en vigueur pour les abattoirs classiques². C'est ce que découvrent des éleveur.euse.s du Groupement d'Agriculteurs Bio de Loire-Atlantique en 2018, lors d'un voyage en Allemagne, où l'abattage à la ferme est pratiqué dans certains Länders. Ils sont à l'origine d'un projet innovant, qui allie bien-être animal et création d'une filière de territoire, financé en partie par un crowdfunding d'un million d'euros lancé début juillet 2020.

Eviter tous les facteurs de stress animal

La démarche de ces éleveurs est issue d'une réflexion engagée dès 2015 pour trouver des solutions permettant d'éviter à leurs animaux les multiples facteurs de stress : séparation d'avec leur lieu de vie, temps de transport de plus en plus long du fait de la disparition des abattoirs de proximité, stationnement avec des animaux d'autres provenances dans des zones d'attente (bouvieries)...

En mai 2019, ces agriculteurs créent l'association AALVie (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie), qui fédère aujourd'hui plus de 150 éleveurs de la

Loire-Atlantique et du nord de la Vendée, et qui porte un projet ambitieux. Celui-ci repose sur un principe simple : l'éleveur.euse doit accompagner son animal jusqu'à l'étourdissement par un.e professionnel.le, dans son environnement familier, en extérieur ou dans un bâtiment de la ferme.

L'éleveur au côté de l'animal

« Nous sommes avant tout motivés par la volonté de pouvoir accompagner jusqu'au bout les animaux qui sont nés, ont été élevés sur nos fermes et dont nous avons pris soin tout au long de leur vie. C'est une façon de leur marquer notre respect », explique

Guylain Pageot, l'un des éleveurs bio à l'initiative de cette démarche.

Vingt caissons mobiles et deux unités fixes

Après l'étourdissement, l'animal est saigné sur la ferme dans un caisson mobile, qui permet ensuite de le transporter vers une unité dite de « mise en carcasse ». La réglementation impose une durée maximale de deux heures entre la saignée et la prise en charge par l'unité de mise en carcasse. C'est pourquoi le projet prévoit la construction de deux de ces unités (au nord et au sud du département de Loire Atlantique) et le déploiement de vingt caissons qui pourront se déplacer dans un rayon maximum de 60km autour de chacune d'entre elles.

Un projet validé par l'Etat, soutenu par la région, le département et Nantes Métropole

Le projet de l'AALVie a pu être testé et validé par les services de l'Etat grâce à l'achat par l'association d'un premier caisson en Allemagne. L'association prévoit de faire fabriquer en France, par une entre-

prise de la région, les autres caissons. Les deux unités de mise en carcasse doivent également être construites. La Région Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique et la communauté d'agglomération de Nantes Métropole ont apporté leur soutien à la démarche de l'AALVie qui, outre le bien-être animal, a pour objectif de créer une filière courte d'approvisionnement en viande locale, apportant ainsi aux consommateurs une garantie de traçabilité.

Un crowdfunding d'un million d'euros

L'investissement global nécessaire s'élève à 7 millions d'euros. Pour garantir son autonomie de décision et d'orientation, l'association a lancé un crowdfunding sur la plateforme dédiée aux projets agricoles et alimentaires MiiMOSA, afin de recueillir un million d'euros de dons. La collecte a débuté le 1^{er} juillet avec un premier palier à 20 000€. Elle évoluera par paliers successifs du même montant jusqu'à ce que l'objectif total soit atteint.

¹ IFOP, Baromètre 2019, Fondation 30 Millions d'Amis

² Règlements européens 853/2004 et 2017/625 et de l'arrêté

Le territoire couvert par le projet de l'AALVie



L'abattage à la ferme est rendu possible dans un rayon de 60km autour des deux unités de mise en carcasse qui doivent être construites (en gris sur la carte). Le territoire couvert par le projet s'étend ainsi sur la quasi-totalité du département de la Loire-Atlantique, sur le nord de la Vendée, le sud-est du Morbihan et le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine.

Pour contribuer à ce projet, rendez-vous sur la plateforme de crowdfunding www.miiimosa.com et tapez AALVie dans la barre de recherche.



Sans souffrance et sans peur

Jocelyne Porcher, sociologue et ancienne élèveuse, directrice de recherches à l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), auteure notamment du "Livre blanc pour une mort digne des animaux" (Editions du Palais, 2014).

« Aujourd'hui, on abat les animaux dans des lieux clos, éloignés de leurs lieux de vie, où n'ont accès ni les éleveurs, ni les consommateurs. Cette opacité alimente l'opinion selon laquelle la mort de l'animal est quelque chose d'intolérable, assimilable à un crime. Pour rompre avec cette idée, il est important que les éleveurs, qui sont en première ligne face à ces accusations, puissent assumer jusqu'au bout leurs responsabilités. Ils sont responsables de leurs animaux tout au long de leur existence et essaient de leur donner les meilleures conditions de vie possible. Ils doivent également pouvoir être en responsabilité au

moment de leur mort. L'abattage à la ferme permet cela. L'éleveur est présent et peut donc rendre directement compte aux consommateurs, répondre à leurs interrogations, assumer une mort donnée sans souffrance et sans peur. »



Une démarche de progrès

Guylain Pageot, éleveur de vache laitières en bio à Villeneuve-en-Retz (44), adhérent du réseau FNAB, Président de l'AALVie.

« Nous nous occupons de nos animaux tout au long de leur vie depuis leur naissance, mais nous ne pouvons pas être là au moment où ils sont abattus. Beaucoup d'éleveurs éprouvent à cause de ça un malaise. D'habitude, c'est quelque chose dont nous ne parlons pas. Mais en 2015, après avoir accompagné une vache de mon troupeau à l'abattoir, je me suis rendu à une réunion de notre Groupement d'Agriculteurs Biologiques et je me suis confié à

mes collègues. La discussion s'est engagée et nous avons découvert que nous avons besoin d'en parler et de partager nos expériences pour comprendre où était notre place dans cette histoire. Ce qui s'est très vite dégagé, c'est une volonté commune d'accompagner jusqu'au bout nos animaux, sur le lieu où ils sont nés et où ils ont été élevés. C'est ainsi qu'a débuté notre réflexion collective sur l'abattage à la Ferme.

En tant qu'éleveur.euse.s nous sommes les premiers acteurs de la bientraitance animale. C'est cependant une responsabilité à partager avec nos contemporains : consommateur.trice.s, citoyen.ne.s, artisans ou industriels de l'agroalimentaire, élu.e.s... L'enjeu de l'AALVie est de créer des conditions d'abattage dans le respect de l'animal. L'abattage à la ferme n'est pas un retour en arrière : les professionnels de l'abattage peuvent utiliser sur place, aujourd'hui, des techniques d'étourdissement efficaces qui n'existaient pas autrefois. Dans le respect des conditions sanitaires les plus strictes, elles évitent à l'animal toute souffrance, et le préserve de tout stress puisque l'éleveur l'accompagne jusqu'au bout sur son lieu de vie. En cela, nous portons une réelle démarche de progrès et nous espérons qu'elle fera tache d'huile partout en France : de nombreux groupes d'éleveur.euse.s suivent, en effet, avec beaucoup d'attention les résultats de notre travail.

L'AALVie lance un appel de fonds via MiiMOSA : nous visons 40.000 donateurs. Au-delà du soutien financier, chaque don sera un témoignage du bien-fondé de notre démarche. »



● FNAB ●

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

en France

Créée en 1978 afin de porter la voix des producteur.rice.s biologiques, la FNAB anime un réseau de proximité et de compétence fort de 10.000 fermes adhérentes et de 90 groupements départementaux ou régionaux, qui couvrent l'ensemble du territoire français. Il s'agit du seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France.

L'action de la FNAB repose sur le fait que l'agriculture biologique est une alternative agricole et alimentaire crédible et nécessaire face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux du monde actuel. Acteur de la transition écologique depuis 40 ans, le réseau FNAB porte un projet sociétal global réaffirmé en 2016 dans sa ["Charte des valeurs"](#).

Au-delà de son objectif d'organisation, de représentation et de défense des agriculteur.rice.s biologiques, la FNAB met son expertise et ses compétences au service de celles et ceux qui s'engagent dans des démarches de transition agricole et alimentaire conformes à ses valeurs.

Outre les agriculteur.rice.s biologiques, le réseau FNAB et ses 350 animateur.rice.s, conseiller.ère.s, et technicien.ne.s, accompagne ainsi notamment :

- les consommateur.rice.s, au travers de nombreux projets menés avec les AMAP et des associations citoyennes ;
- les collectivités locales, avec plus 300 collectivités accompagnées, l'animation d'un groupe d'une trentaine de « Territoires pilotes » qui portent des projets particulièrement innovants, la création et la mise à disposition d'outils et de formations spécifiques,
- les entreprises, avec l'objectif de relocaliser leurs approvisionnements en produits bio, qu'il s'agisse de la démarche "Manger Bio Local en Entreprise" engagées avec plusieurs grands groupes (Orange, La Poste, Casino...) où du projet mené avec Picard Surgelés pour le lancement d'une gamme bio, locale et équitable.

Dans le contexte d'urgence climatique et environnementale que nous connaissons, le projet défendu par la FNAB d'une agriculture respectueuse des cycles naturels, sans pesticides de synthèse, sans OGM et d'une alimentation saine, accessible à tous, prend sens pour un nombre croissant de citoyens et d'acteurs économiques. Les experts du GIEC estiment que nous avons 10 ans pour gagner les défis écologiques qui sont devant nous. Précurseur et acteur incontournable de la transition agricole et alimentaire en France, le réseau FNAB entend y prendre toute sa part.